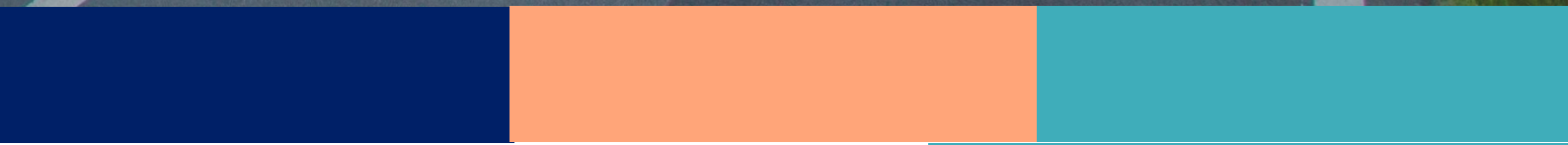
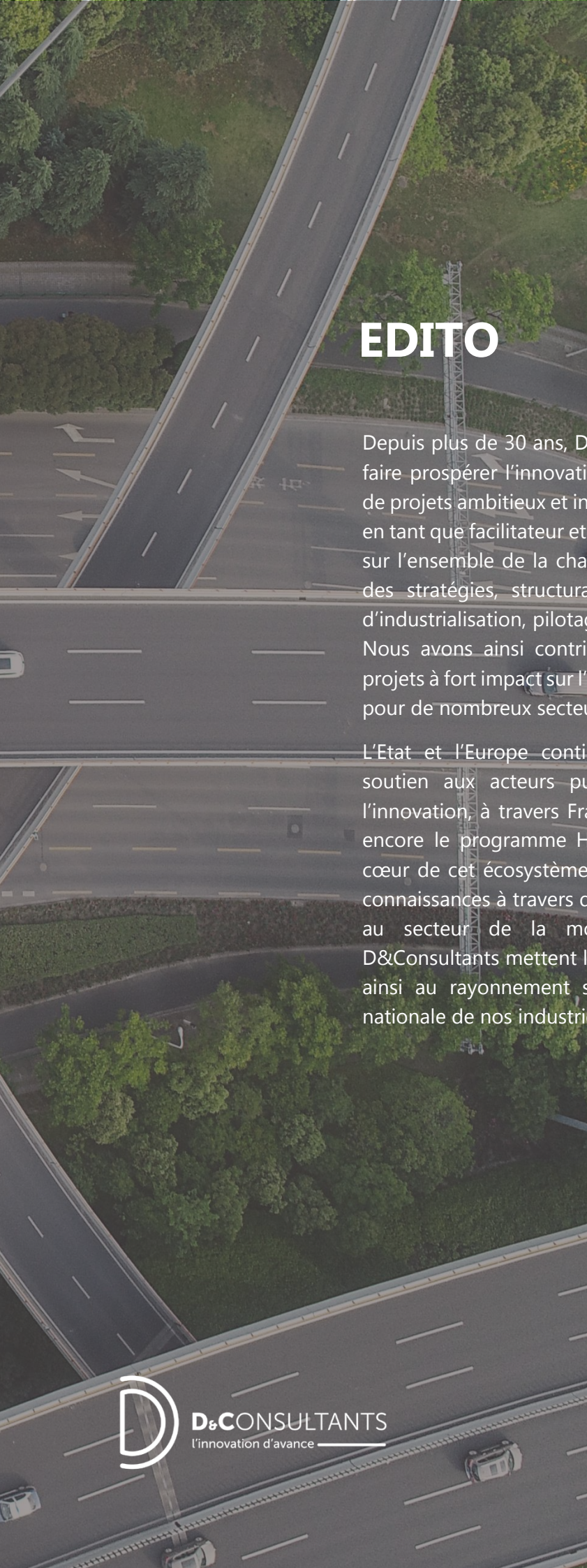


GUIDE DES FINANCEMENTS

Mobilité

Novembre 2022





EDITO

Depuis plus de 30 ans, D&Consultants se mobilise activement pour faire prospérer l'innovation en France à travers l'accompagnement de projets ambitieux et innovants. Pour cela, nous nous positionnons en tant que facilitateur et accélérateur pour nos clients et partenaires sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'innovation : élaboration des stratégies, structuration et montage de projets de RDI et d'industrialisation, pilotage et suivi de la réalisation de ces derniers. Nous avons ainsi contribué à l'émergence et à la réalisation de projets à fort impact sur l'ensemble du territoire national et européen pour de nombreux secteurs, parmi lesquels celui de la mobilité.

L'Etat et l'Europe continuent d'engager une politique forte de soutien aux acteurs publics et privés de la recherche et de l'innovation, à travers France 2030, les stratégies d'accélération ou encore le programme Horizon Europe. D&Consultants évolue au cœur de cet écosystème du financement, et souhaite partager ses connaissances à travers des guides thématiques. Ce guide est dédié au secteur de la mobilité, pour lesquels les équipes de D&Consultants mettent leurs expertises à disposition, et participent ainsi au rayonnement scientifique français et à la souveraineté nationale de nos industries.

Dominique Carlac'h

Présidente de D&Consultants

Dominique Carlac'h

SOMMAIRE

LA MOBILITÉ, PILIER DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE, EN PLEINE MUTATION.....	4
POLITIQUE DE MOBILITE DE L'UNION EUROPÉENNE.....	5
PRINCIPAUX DISPOSITIFS NATIONAUX	6
MOBILITÉS ROUTIÈRES AUTOMATISÉES, INFRASTRUCTURES DE SERVICE CONNECTÉES ET BAS CARBONE.....	7
SOLUTIONS ET TECHNOLOGIES INNOVANTES POUR LES BATTERIES.....	8
BRIQUES TECHNOLOGIQUES ET DEMONSTRATEURS HYDROGÈNE.....	9
SOUTIEN AU DEPLOIEMENT DE STATIONS DE RECHARGE POUR LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES.....	10
REBOND INDUSTRIEL : ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES INDUSTRIELS CONFRONTÉS AUX MUTATIONS DE LA FILIÈRE AUTOMOBILE ET DU TRANSPORT DANS UNE TRAJECTOIRE DE REBOND.....	11
COMITÉ D'ORIENTATION POUR LA RECHERCHE AUTOMOBILE ET MOBILITÉ.....	12
COMITÉ D'ORIENTATION DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION DE LA FILIÈRE DES INDUSTRIELS DE LA MER.....	13
COMITÉ D'ORIENTATION DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION DE LA FILIÈRE FERROVIAIRE.....	14
MÉTAUX CRITIQUES.....	15
INTRANTS DÉPENDANCE RUSSE, BIÉLORUSSE ET UKRAINIENNE.....	16
CONCOURS D'INNOVATION	17
I-NOV.....	17
PREMIÈRE USINE.....	18
I-DÉMO.....	19
PRINCIPAUX DISPOSITIFS EUROPÉENS	20
CEF TRANSPORT (OU MIE - MECANISME POUR L'INTERCONNEXION EN EUROPE).....	21
CEF « ALTERNATIVE FUELS INFRASTRUCTURE FACILITY » (AFIF).....	22
HORIZON EUROPE – CLUSTER 5 CLIMAT, ENERGIE ET MOBILITÉ.....	23
CLEAN HYDROGEN JOINT UNDERTAKING.....	24
EUROPE'S RAIL JOINT UNDERTAKING.....	25
DRIVING URBAN TRANSITIONS TO A SUSTAINABLE FUTURE.....	26
ESPACE EUROPÉEN COMMUN DES DONNÉES SUR LA MOBILITÉ.....	27
EIT URBAN MOBILITY.....	28
EIC ACCELERATOR.....	29
EIC PATHFINDER.....	30
RECOMMANDATIONS D&C	31
EN AMONT : SE POSER LES BONNES QUESTIONS !	32
NOS BELLES HISTOIRES	34
D&C SPÉCIALISTE DU FINANCEMENT PUBLIC	35

LA MOBILITÉ, PILIER DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE, EN PLEINE MUTATION

Les mobilités (routière, ferroviaire, fluviale, maritime et aéronautique) représentent aujourd'hui 30% des émissions de gaz à effet de serre du territoire, soit le premier secteur émetteur de France, et constitue donc un enjeu majeur pour la transition écologique actuelle. Alors que les émissions nationales globales ont baissé de près de 19% entre 1990 et 2017, la part des transports (notamment le domaine routier) a augmenté de 15% en valeur sur la même période. Or, pour suivre la Stratégie Nationale Bas-Carbone d'ici 2050 telle que définie par le gouvernement français, il faudra diviser par dix ces émissions sur les trente prochaines années.

Ainsi, les industriels français du secteur doivent actuellement opérer des mutations technologiques et industrielles radicales, notamment via le développement vers des véhicules bas-carbone, afin d'atteindre cet objectif. Ces transformations profondes nécessitent une intensification des efforts de R&D par les entreprises, qui permettront de réinventer des modes de déplacement plus respectueux de l'environnement tout en restant adaptés aux besoins des usagers.

Pour répondre à ces enjeux, le gouvernement français a publié en octobre 2021 la stratégie d'accélération « **Digitalisation et Décarbonation des Mobilités** » du **4^{ème} Programme d'investissements d'avenir (PIA 4)**, dotée d'une enveloppe de **570 M€**, et qui concerne les secteurs automobiles, ferroviaires et maritimes. Cette stratégie vise à favoriser le développement des transports dans les territoires dans le but de répondre à la loi d'orientation des mobilités (LOM), tout en maîtrisant les émissions de gaz à effet de serre par la mise en œuvre de la transition numérique, écologique et énergétique du secteur.

La politique gouvernementale de soutien des mobilités se retrouve également au sein du Plan **France 2030**. **4 milliards d'euros** seront investis dans le développement des transports du futur, avec des objectifs précis : Développer et relocaliser en France les technologies de demain (batteries, nouveaux systèmes de propulsion/de dépollution, nouvelles énergies, nouveaux carburants, numérique), produire 2 millions de véhicules bas carbone sur le territoire en 2030, et déployer sur l'ensemble du territoire les infrastructures et réseaux de stations de recharge, de nouveaux services de mobilité, et une meilleure interopérabilité des transports.

Afin d'aider les territoires confrontés aux mutations de la filière automobile, le gouvernement a annoncé en août 2022 le dispositif « **Rebond industriel** » doté de **100 M€** qui permettra l'accompagnement d'une dizaine de territoires d'ici 2026 dans leur stratégie d'industrialisation et de mutation. L'appel à projets **CORAM** est également un outil fort de soutien des acteurs émergents porteurs de projets structurants pour la filière automobile et l'ensemble de l'écosystème de la mobilité routière.

Aussi, pour les secteurs ferroviaire et maritime, l'Etat dialogue avec les acteurs de ces filières au sein des Comités d'orientation de la recherche et de l'innovation de la filière ferroviaire (**CORIFER**) et de la filière des industriels de la mer (**CORIMER**), afin de soutenir leur développement via des dispositifs de financement public.

POLITIQUE DE MOBILITÉ DE L'UNION EUROPÉENNE

Pour faire face aux enjeux environnementaux actuels, la Commission Européenne s'est engagée à réduire les émissions de l'Union Européenne d'au moins 55% d'ici 2030 et à atteindre la **neutralité climatique** à l'horizon 2050. À cette fin, le secteur des transports doit opérer une transformation qui supposera de réduire de 90 % les émissions de gaz à effet de serre, tout en garantissant des solutions abordables pour les citoyens.

Le paquet "**Ajustement à l'objectif 55**" (ou « **Fit 55** ») doit permettre à l'UE d'atteindre les objectifs climatiques du pacte vert pour l'Europe. Il comprend un ensemble de propositions visant à réviser et la législation de l'UE, et à mettre en place de nouvelles initiatives afin que les politiques de l'UE soient conformes aux objectifs climatiques convenus par le Conseil et le Parlement européen.

Dans le cadre de ce paquet, la Commission Européenne a revu les règles relatives aux émissions de CO₂ pour les différents secteurs de la mobilité. Ainsi, concernant l'automobile, il ne sera **plus possible de vendre sur le marché de l'UE des véhicules neufs équipés d'un moteur à combustion interne à partir de 2035**, ce qui demande aux constructeurs de réorienter leur production vers des véhicules bas-carbone. Concernant le secteur maritime, ce paquet propose **de réduire l'intensité des émissions de gaz à effet de serre de l'énergie utilisée à bord des navires jusqu'à 75% d'ici à 2050**, via la promotion de l'utilisation de carburants plus écologiques. Enfin, pour le domaine ferroviaire, déjà sobre en termes d'émissions de gaz à effet de serre, il s'agit de développer sur le territoire ses infrastructures et ses solutions afin de répondre aux besoins en mobilité, en report des autres moyens plus émetteurs.

Pour atteindre ses objectifs, l'Union Européenne a mis en place plusieurs programmes de financement. Doté d'un budget de **95,5 Mds €**, **Horizon Europe** est le programme-cadre pour la recherche et l'innovation pour la période 2021-2027. En son sein, le **Cluster 5 « Climat, énergie et mobilité »** du Pilier 2, doté de **15,1 Mds €**, s'articule autour de 6 destinations, dont **3 destinations transports** :

- **La Destination 2** – « Solutions intersectorielles pour la transition climatique » a pour objectif de traiter les sujets communs des thématiques Climat, Énergie et Mobilité, via le soutien à l'écosystèmes des batteries (partenariat dédié), l'efficacité énergétique des mobilités et le développement des technologies émergentes (notamment hydrogène) ;
- **La Destination 5** – « Solutions propres et compétitives pour tous les modes de transport » vise la forte réduction des émissions des différents domaines de la mobilité, via différents partenariats concernant le véhicule routier zéro émission (partenariat « 2 ZERO »), le maritime zéro émission (partenariat « Zero Emissions Waterborne transport ») et le développement du rail (partenariat « Transforming Europe's rail System ») ;
- **La Destination 6** – « Services de transport et de mobilité intelligente sûrs et résilients pour les passagers et les marchandises » vise au développement de la mobilité connectée et automatisée, à la mise en place de systèmes de transports multimodaux et à la réduction des accidents

Aussi, un autre programme de financement européen, le « **Connecting Europe Facility** » (CEF) vise à soutenir le développement de réseaux européens interconnectés et performants dans le domaine du **transport**, de l'énergie et des services digitaux. Le budget du programme dans le secteur du transport s'élève à **23,7 Mds €** depuis 2014.

PRINCIPAUX DISPOSITIFS NATIONAUX





APPEL À PROJETS

« MOBILITÉS ROUTIÈRES AUTOMATISÉES, INFRASTRUCTURES DE SERVICE CONNECTÉES ET BAS CARBONE »



bpifrance

Cet appel à projets a pour objectif de soutenir le développement d'une offre souveraine de systèmes, composants et services dans la mobilité routière automatisée, connectée et bas carbone, autour des 2 priorités :

- Mobilité routière automatisée et infrastructures routières connectée ;
- Infrastructures routières : maintenance prédictive et équipements intelligents de service à la mobilité routière



Bénéficiaires

Entreprises de toutes tailles et/ou organismes de recherche avec un portage monopartenaire ou collaboratif (entreprise cheffe de file, 6 partenaires max.)



Date de dépôt
11/01/2023



Type d'aide

Mix Subventions et avances récupérables sur les dépenses de R&D

Les projets attendus



2 thématiques prioritaires ont été identifiées pour ce dispositif :

- Les systèmes et véhicules automatisés et connectés, y compris les pilotes de services de mobilité de personnes à l'échelle d'un territoire
- Les infrastructures routières : maintenance prédictive et équipements intelligents de service à la mobilité routière

Taux d'aide allant

Jusqu'à **80%** des dépenses



APPEL À PROJETS

« SOLUTIONS ET TECHNOLOGIES INNOVANTES POUR LES BATTERIES »



bpifrance

Cet appel à projets a pour objectif de soutenir le développement de solutions innovantes afin de stimuler le développement, la production et la commercialisation de produits, procédés technologiques ou services créateurs de valeur en cohérence avec les objectifs des stratégies d'accélération en lien, à savoir « Digitalisation et décarbonation des mobilités » et « Recyclabilité, recyclage et réincorporation des matériaux recyclés ».



Les projets attendus

Les projets attendus doivent proposer des solutions innovantes en lien avec un des 4 axes prioritaires suivants :

- Composants nécessaires à la fabrication des cellules des batteries lithium-ion
- Nouvelles électrochimies de batteries, réduisant notamment les prélèvements en cobalt et en nickel
- Procédés de fabrication et de reconditionnement des batteries
- Systèmes et packs batteries innovantes

Bénéficiaires

Entreprises de toutes tailles et/ou organismes de recherche, avec un portage monopartenaire ou collaboratif (entreprise cheffe de file, 6 partenaires max.)

Date de dépôt
10/01/2023

Type d'aide

Mix Subventions et avances récupérables sur les dépenses de R&D et les investissements industriels

Taux d'aide allant
jusqu'à 80% des dépenses



APPEL À PROJETS

« BRIQUES TECHNOLOGIQUES ET DEMONSTRATEURS HYDROGÈNE »



Cet appel à projets a pour objectif de :

- Soutenir des travaux d'innovation visant à développer ou améliorer les composants et systèmes liés à la production et au transport d'H₂, et à ses usages tels que les applications de transport ou de fourniture d'énergie.
- Soutenir des projets de démonstrateurs, de pilotes ou de premières commerciales sur le territoire national, permettant à la filière de développer de nouvelles solutions et de se structurer.

Bénéficiaires

Entreprises de toutes tailles et/ou organismes de recherche, avec un portage monopartenaire ou collaboratif (entreprise cheffe de file, 5 partenaires max.)

Date de clôture
31/12/2022

Type d'aide

Subventions et avances remboursables sur les dépenses de R&D

Les projets attendus



Les projets attendus devront s'inscrire dans l'un des **4 axes** suivants :

- 1- Briques technologiques : composants et systèmes innovants
- 2- Pilotes (ou premières commerciales) innovants industriels et réseaux, fourniture temporaire ou localisée d'énergie
- 3- **Conception et démonstration de nouveaux véhicules**
- 4- Grands démonstrateurs d'électrolyse

Taux d'aide allant
jusqu'à **60%** des dépenses



APPEL À PROJETS

« SOUTIEN AU DÉPLOIEMENT DE STATIONS DE RECHARGE POUR LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES »



Cet appel à projets a pour objectif de soutenir le déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques ouvertes au public pour tous types de véhicules électriques, au travers des deux axes suivants :

- Axe 1 « Métropoles » : Stations situées dans l'une des 10 principales métropoles (Bordeaux, Lille, Nantes, Nice Côte d'Azur, Rennes, Strasbourg, Toulouse, Grand Paris, Aix-Marseille-Provence, Lyon)
- Axe 2 « Territoires » : Stations situées dans les zones non éligibles de l'axe « Métropoles »

Bénéficiaires

Opérateurs privés, syndicats intercommunaux pour le compte de collectivités, entités titulaires de la compétence de création et d'entretiens d'infrastructures de recharge.

Date de dépôt

AAP ouvert **jusqu'au 31/12/2024**

Relèves intermédiaires :
01/01/2023, 01/06/2023,
01/01/2024, 01/06/2024

Type d'aide

Subventions et avances récupérables

Les projets attendus



Les projets attendus devront être des projets d'ampleur, avec des réseaux d'au moins 100 points de recharge par projet pour les réseaux portés par les opérateurs privés et 50 points de recharge par projet pour les réseaux portés par les collectivités, AOM et AODE. Chacune des stations de recharge devra disposer d'au moins 4 points de recharge, dont la moitié d'une puissance d'au moins 150kW.

Taux d'aide allant
jusqu'à **40%** des dépenses



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT « REBOND INDUSTRIEL : ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES INDUSTRIELS CONFRONTÉS AUX MUTATIONS DE LA FILIÈRE AUTOMOBILE ET DU TRANSPORT DANS UNE TRAJECTOIRE DE REBOND »



Cet Appel à manifestation d'intérêt a pour objectif d'accompagner les territoires fortement exposés dans les **mutations de la filière automobile et du transport**, notamment pour faire face au défi majeur de la transition vers le véhicule bas carbone, notamment électrique et à hydrogène. Il doit permettre de faire émerger de nouveaux projets industriels sur les territoires, en collaboration avec les acteurs du territoire concerné, puis les accompagner dans la rédaction des feuilles de routes thématiques sur les priorités identifiées.

Bénéficiaires

Établissement public de coopération intercommunale (EPCI), avec une coopération inter-EPCI fortement encouragée

Date de dépôt

AMI ouvert **jusqu'au 01/10/2026**

3 dates de relèvement chaque année :
01/02, 01/06, 01/10

Type d'aide

Mix Subventions / avances remboursables sur les dépenses d'investissements

Les projets attendus



Les projets attendus sont des projets industriels sur les territoires, avec **deux types d'accompagnements** :

- **Ingénierie** : recensement exhaustif des projets industriels du territoire, priorisation et définition de feuilles de routes thématiques à long terme (10 territoires accompagnée par an jusqu'en 2026)
- **Financement** : soutien financier en subventions et avances remboursables pour le développement à court terme de projets à fort potentiel (sur des dossiers non éligibles à d'autres dispositifs France 2030)

Taux d'aide à définir selon le régime d'aide mobilisé



APPEL À PROJETS « COMITÉ D'ORIENTATION POUR LA RECHERCHE AUTOMOBILE ET MOBILITÉ (CORAM) »



bpifrance

Cet appel à projets a pour objectif de soutenir des projets de recherche et de développement, portés par des entreprises de la filière automobile et mobilité routière, accélèrent la mise sur le marché de technologies, de services et/ou de solutions ambitieuses profondément innovantes et durables en matière de mobilité, depuis les phases de recherche appliquée jusqu'à la démonstration plus aval de l'intérêt d'un système ou du service fondé sur ce système, dans son environnement opérationnel.

Bénéficiaires

Entreprises de toutes tailles et/ou organismes de recherche, avec un portage monopartenaire ou collaboratif (entreprise cheffe de file, 6 partenaires max.)

Date de clôture

AAP clos depuis le 08/11/22, reconduit en 2023

Type d'aide

Mix Subventions / Avances Remboursables sur les dépenses de R&D

Les projets attendus



Les projets attendus devront contribuer profondément à la transformation de la filière automobile et des services de mobilités liés, pour répondre aux enjeux technologiques, de compétitivité et de transition écologique. **6 thématiques prioritaires** étaient attendues en 2022 :

- Les véhicules électriques et les projets structurants de leur chaîne de valeur
- Les véhicules hydrogènes
- Les matériaux innovants et leur assemblage
- Les véhicules connectés, automatisés
- D'autres axes permettant la diminution des émissions de CO2
- La mobilité et services connexes

Taux d'aide allant
jusqu'à **80%** des dépenses



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT « COMITÉ D'ORIENTATION DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION DE LA FILIERE DES INDUSTRIELS DE LA MER (CORIMER) »



Cet Appel à manifestation d'intérêt a pour objectif de soutenir des projets de R&D portés par des entreprises de la filière des industriels de la mer, qui accélèrent la mise sur le marché de technologies, de services et/ou de solutions ambitieuses innovantes et durables, depuis les phases de R&D industrielle jusqu'à la démonstration échelle 1 plus aval de l'intérêt d'un système dans son environnement opérationnel.

Bénéficiaires

Entreprises de toutes tailles et/ou organismes de recherche, avec un portage monopartenaire ou collaboratif (entreprise cheffe de file, 6 partenaires max.)

Date de clôture

AAP ouvert jusqu'au 02/06/2023, avec une relève intermédiaire au 27/01/2023

Type d'aide

Mix Subventions / Avances récupérables sur les dépenses de R&D et sur les dépenses d'investissements (pour les PME)

Les projets attendus



Les projets attendus devront conduire au développement d'innovations de rupture ou structurantes pour la filière. **4 thématiques prioritaires** ont été identifiées :

- Axe 1 : Nouveaux matériaux et chantiers intelligents (« Smart Yard »)
- Axe 2 : Bateaux intelligents et systèmes autonomes (« Smart Ship »)
- Axe 3 : Décarbonation et navires écologiques (« Green Ship »)
- Axe 4 : Industrie offshore de nouvelle génération (« NextGen Offshore Industry »)

Taux d'aide allant
jusqu'à **80%** des dépenses



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT « COMITÉ D'ORIENTATION DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION DE LA FILIERE FERROVIAIRE (CORIFER) »



bpifrance

Cet Appel à manifestation d'intérêt a pour objectif de soutenir des projets de R&D portés par des entreprises de la filière ferroviaire qui accélèrent la mise sur le marché de technologies, de services et/ou de solutions ambitieuses innovantes et durables en matière de mobilité, depuis les phases de recherche industrielle jusqu'à la démonstration plus aval de l'intérêt d'un système dans son environnement opérationnel.

Bénéficiaires

Entreprises de toutes tailles et/ou organismes de recherche, avec un portage monopartenaire ou collaboratif (entreprise cheffe de file, 6 partenaires max.)

Date de clôture

AAP clos depuis le 29/03/2022, mais nouvelle vague possible en 2023

Type d'aide

Mix Subventions / Avances récupérables sur les dépenses de R&D

Les projets attendus



Les projets attendus devront conduire au développement d'innovations de rupture ou structurantes pour la filière. **4 thématiques prioritaires** ont été identifiées :

- Axe 1 : Nouveaux matériaux et chantiers intelligents (Smart yard)
- Axe 2 : Bateaux intelligents et systèmes autonomes (Smart ship)
- Axe 3 : Décarbonation et navires écologiques (Green Ship)
- Axe 4 : Axe industrie offshore de nouvelle génération

Taux d'aide allant

jusqu'à **60%** des dépenses

APPEL À PROJETS « MÉTAUX CRITIQUES »



Cet appel à projets a pour objectif de réduire la dépendance aux métaux critiques de l'industrie pour les politiques prioritaires de la France dans les champs industriels, environnementaux et climatiques. Il s'agit en pratique de soutenir les meilleurs projets d'investissements répondant à cet objectif en accompagnant des initiatives ambitieuses et rapidement industrialisables sur le territoire français portées par des acteurs émergents aptes à devenir des compétiteurs de niveau mondial ou par des acteurs d'excellence en place.

Bénéficiaires

Entreprises de toutes tailles et/ou organismes de recherche, avec un portage monopartenaire ou collaboratif (entreprise cheffe de file, 6 partenaires max.). Priorité aux acteurs émergents.

Date de dépôt

AAP ouvert **jusqu'au 31/01/2024**

Relèves intermédiaires en 2023 :
31/01, 31/05, 03/10

Mix Subventions / Avances récupérables sur les dépenses de R&D et les investissements industriels

Les projets attendus



Les projets attendus devront s'inscrire dans l'une des **3 thématiques prioritaires** ci-dessous :

- Production de métaux primaires et issus du recyclage
- Développement de méthodes, de technologies et de processus visant la numérisation et l'automatisation de la production de matières premières
- Utilisation des métaux, pour réduire les dépendances aux métaux en jouant à la fois sur la consommation spécifique, les volumes nécessaires, les qualités suffisantes et les substitutions possibles pour une même fonction fournie au client

Taux d'aide allant jusqu'à 60% des dépenses



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT « INTRANTS DÉPENDANCE RUSSE, BIÉLORUSSE ET UKRAINIENNE »



Cet AMI vise à soutenir les projets qui permettent de réduire la dépendance de l'industrie française et autres secteurs productifs aux importations d'intrants, i.e. de matières premières, consommables, intrants nécessaires par exemple au **secteur automobile** ou produits chimiques en provenance de Russie, de Biélorussie ou d'Ukraine ou, plus largement, d'approvisionnements auprès de fournisseurs russes, biélorusses ou ukrainiens menacés ou interrompus.

Bénéficiaires

Laboratoires seuls ou en collaboration (appartenant aux universités et organismes de recherche relevant du périmètre d'une des SATT)

Date de clôture:

Ouvert **jusqu'au**
30/10/2022

Type d'aide

Accompagnement humain et financier (subventions)

Les projets attendus



Les projets attendus visent à soutenir les volumes et qualités d'approvisionnement d'envergure. Ils peuvent aussi viser, à compétitivité égale ou supérieure des fonctions produites, à réduire les volumes de matières et les quantités d'énergie consommés, adapter les qualités et substituer les approvisionnements les plus problématiques :

- Investissements dans de nouvelles unités de production d'intrants et de produits chimiques ou unités de production existantes pour augmenter et moderniser leurs capacités ou les rendre plus productives et flexibles
- Développement de procédés technologiques innovants, de produits de substitution ou permettant de réduire la consommation d'intrants

Taux d'aide allant
jusqu'à **60%** des dépenses



CONCOURS D'INNOVATION « I-NOV »



Ce dispositif a pour objectif le développement d'entreprises industrielles et de services sur les marchés porteurs, créateurs de valeur et de compétitivité pour notre économie et contribuant aux transitions sociétales, énergétiques, écologique et numérique. Le financement favorisera l'émergence accélérée d'entreprises leaders dans leur domaine pouvant prétendre à une envergure mondiale.



Les projets attendus

Ce concours est dédié aux projets de recherche, développement et innovation contribuant à accélérer le développement et la mise sur le marché de solutions et technologies innovantes. A titre indicatif, les projets de la précédente édition (vague 10) devaient s'inscrire dans l'une de ces 4 thématiques :

- Santé
- Numérique
- **Transports, mobilités, villes et bâtiments durables**
- Energies, ressources et milieux naturels

Bénéficiaires

PME en portage
monopartenaire

Date de dépôt

Vague 11 attendue
au S1 2023

Type d'aide

Mix Subventions / Avances
récupérables sur les
dépenses de R&D

Taux d'aide allant
jusqu'à **45%** des dépenses



APPEL À PROJETS « PREMIÈRE USINE »



bpifrance

Cet appel à projets vise à accélérer l'émergence de premières réussites d'industrialisation par des start-ups industrielles ou PME /ETI innovantes. Il s'inscrit dans une logique incitative, destinée à aider au financement de projets d'implantation, sur le territoire, de première usine ou d'unités de production mutualisées.



Bénéficiaires

Start-ups, PME, ETI innovantes en hypercroissance (par exception)



Date de relèves

en 2022 : 13/12

en 2023 : 04/04, 12/09, 12/12

Pour les années 2024, 2025 et 2026, les dates de relèves seront fixées ultérieurement



Type d'aide

Subventions et avances récupérables



Les projets attendus

Les projets attendus consistent en des implantations de sites pilotes et/ou de production industrielle, destinées à commercialiser des produits innovants et en de la mutualisation de capacités préindustrielles au profit des start-ups.

Taux d'aide allant
jusqu'à **30%** des dépenses



APPEL À PROJETS « I-DÉMO »



bpifrance

Ce dispositif a pour objectif le développement de produits ou services très innovants et à haute valeur ajoutée, afin de renforcer la base scientifique et technologique française. Il soutient aussi des démonstrateurs à échelle industrielle ou préindustrielle pour des innovations à un stade de développement avancé.



Les projets attendus

Les projets doivent présenter des budgets supérieurs à 4M€

Les travaux et résultats des projets i-Démo ont un effet diffusant et intégrateur au sein d'une filière, qui s'exerce au-delà des simples relations nouées autour d'un projet de R&D limité dans le temps. Ils peuvent contribuer à structurer des filières industrielles existantes ou émergentes en relation avec la recherche publique et renforcer les positions des entreprises industrielles et de services sur les marchés porteurs. L'objectif est de conforter ou de constituer un tissu de relations collaboratives durables et pérennes dans une logique d'écosystème, y compris à des échelles territoriales pertinentes pour la compétitivité et l'emploi.

Bénéficiaires

PME, ETI, GE, acteurs académiques, centres de recherche
Chef de file : Entreprise privée

Date de dépôt

AAP ouvert **jusqu'au 20/06/2023**

Relèves intermédiaires :
03/01/2023, 07/03/2023,
10/05/2023

Type d'aide

Subventions et avances récupérables

Taux d'aide allant

jusqu'à **80%** des dépenses pour les entreprises
et **100%** pour les partenaires de recherche

PRINCIPAUX DISPOSITIFS EUROPÉENS





« CONNECTING EUROPE FACILITY » (CEF) TRANSPORT (OU MIE - MÉCANISME POUR L'INTERCONNEXION EN EUROPE)



Le MIE (CEF) est le programme financier européen de soutien aux investissements dans les infrastructures de transport, de télécommunications et d'énergie. Le volet Transports soutient des projets d'infrastructures de transport transeuropéennes sur le réseau identifié par la Commission européenne. Les objectifs sont les suivants :

- Développer des réseaux efficaces, interconnectés et multimodaux ;
- Atteindre une mobilité intelligente, interopérable, durable, inclusive, accessible, sûre et sécurisée ;
- Améliorer la mobilité civile et militaire.

Entreprises bénéficiaires

Entités de toutes tailles, avec un portage monopartenaire ou collaboratif (entreprise cheffe de file). Le porteur doit obtenir l'accord de l'Etat membre auquel il appartient pour présenter son projet.

Date de dépôt

18/01/2023 pour les thèmes 1 à 4 du programme 2022.
Dispositif renouvelé en 2023

Type d'aide

Subvention et prêt sur les dépenses de R&D

Les projets attendus



Les projets attendus en 2022 devaient être liés à une des 5 priorités thématiques suivantes :

- Thème 1 : Projets d'infrastructures sur le réseau transeuropéen de transport (RTE-T) central et global
- Thème 2 : Mobilité intelligente et interopérable
- Thème 3 : Mobilité durable et multimodale
- Thème 4 : Mobilité sûre et sécurisée
- Thème 5 : Adaptation du réseau RTE-T au double usage civil militaire

**Taux d'aide allant
jusqu'à 50% des dépenses**



CEF « ALTERNATIVE FUELS INFRASTRUCTURE FACILITY » (AFIF)



Au sein du programme CEF, l'objectif de l'appel à propositions AFIF est de soutenir le déploiement d'infrastructures d'approvisionnement en carburants alternatifs, contribuant à la décarbonisation du transport le long du réseau RTE-T.

Entreprises bénéficiaires

Entités de toutes tailles, avec un portage monopartenaire ou collaboratif (entreprise cheffe de file). Le porteur doit obtenir l'accord de l'Etat membre auquel il appartient pour présenter son projet.

Date de dépôt

19/09/2023, avec une relève intermédiaire le 13/04/23

Type d'aide

Subvention sur les dépenses de R&D (co-financement nécessaire de la part d'un partenaire financier)

Les projets attendus



Les projets attendus doivent être liés à une des **3 thématiques** suivantes :

- Infrastructure de recharge en électricité : stations de recharge pour les véhicules légers ou utilitaires lourds accessibles le long du réseau RTE-T, ou sur des parkings sécurisés ou dans les nœuds urbains
- Zero Emission : stations de recharge en électricité pour les transports publics, les infrastructures maritimes et portuaires ou les opérations au sol dans les aéroports
- Gaz Naturel Liquéfié : stations de ravitaillement en carburant pour les navires fluviaux et maritimes (soutenue en tant que solution transitoire seulement)

Taux d'aide allant

jusqu'à **30%** des dépenses sous forme de subventions et co-financement de **10% min.** des dépenses sous forme de prêt



APPEL À PROJETS "HORIZON EUROPE" – CLUSTER 5 CLIMAT, ENERGIE ET MOBILITÉ



Ce cluster vise à favoriser l'action en faveur du climat, d'améliorer la compétitivité de l'industrie de l'énergie et des transports ainsi que la qualité des services que ces secteurs apportent à la société.



Bénéficiaires

Portage collaboratif avec en moyenne 10 partenaires (minimum 3) issus d'environ 6 pays membres différents (minimum 3).



Date de dépôt

Avril 2023 et septembre 2023 selon les appels



Type d'aide

Subventions



Les projets attendus

Parmi les 6 « destinations » de ce cluster, la destination 5 « **Solutions propres et compétitives pour tous les modes de transport** » regroupe les dispositifs de financements ouverts pour le secteur des mobilités, avec les différents axes de développement suivants :

- Le partenariat européen « **Towards zero-emission road transport** » (2Zero)
- Le partenariat européen sur les **batteries** (BATT4EU)
- Le partenariat européen « **Zero-emission waterborne transport** » (ZEWT)
- Le partenariat européen « **Connected, Cooperative and Automated Mobility** » (CCAM)

Taux d'aide allant
jusqu'à **100%** des dépenses



CLEAN HYDROGEN JOINT UNDERTAKING

L'entreprise commune Clean Hydrogen est un partenariat public-privé entre l'Union européenne (représentée par la Commission Européenne), le secteur industriel européen des piles à combustible et de l'hydrogène représenté par Hydrogen Europe et la communauté des chercheurs représentée par Hydrogen Europe Research. Elle vise à soutenir des projets visant à stimuler la recherche et l'innovation sur la production, la distribution, le stockage et les applications finales de l'hydrogène propre.

Organisations bénéficiaires

Portage collaboratif avec en moyenne 10 partenaires (minimum 3) issus d'environ 6 pays membres différents (minimum 3)



Date de dépôt

À venir pour 2023

Type d'aide

Subventions



Les projets attendus



41 appels à propositions ont été ouverts en 2022, axés principalement sur :

- La production d'hydrogène renouvelable
- Le stockage et la distribution de l'hydrogène
- **L'utilisation de l'hydrogène dans les transports**
- L'utilisation de l'hydrogène pour la chaleur et l'électricité

Taux d'aide allant jusqu'à 100% des dépenses



EUROPE'S RAIL JOINT UNDERTAKING



L'entreprise commune Europe's Rail est un partenariat institutionnel public privé entre l'Union Européenne (représentée par la commission Européenne) et les 25 membres fondateurs du secteur ferroviaire issus de 10 pays de l'UE (dont 4 membres pour la France). Elle vise à soutenir les activités de recherche et d'innovation visant à déployer un réseau ferroviaire européen intégré de grande capacité, flexible, multimodal et fiable.



Organisations bénéficiaires

Portage collaboratif, avec en moyenne 10 partenaires (minimum 3) issus d'environ 6 pays membres différents (minimum 3)



Date de dépôt

14/12/2022 pour la deuxième vague d'appels à projets, de nouvelles dates sont attendues pour 2023-2024



Type d'aide

Subventions



Les projets attendus

7 secteurs phares feront l'objet d'appels à projets sur la période 2022-2024 :

- La planification et le contrôle de la gestion des réseaux et gestion de la mobilité dans un environnement multimodal
- L'exploitation numérique et automatisée des trains, jusqu'à l'exploitation de trains autonomes
- La gestion intelligente et intégrée des actifs
- Un système ferroviaire écologique et durable
- Des services de fret ferroviaire écologiques, numériques, compétitifs et durables
- Des services ferroviaires régionaux, services ferroviaires innovants pour revitaliser les lignes secondaires
- L'innovation sur de nouvelles approches pour les modes de transport guidés

Taux d'aide allant
jusqu'à 100% des dépenses



DRIVING URBAN TRANSITIONS TO A SUSTAINABLE FUTURE

Le « DUT partnership » est un partenariat co-financé entre l'Union Européenne (représentée par la Commission Européenne) et 63 partenaires de 27 pays, dont la France avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR), le Ministère de la Transition Ecologique (MTE), l'ANR, l'ADEME, l'ANRT, le CEREMA, l'ACNT et l'UGE. Ce partenariat qui vise à offrir les moyens de permettre les transformations urbaines nécessaires, avec trois secteurs prioritaires : la transformation du système énergétique urbain ; **la transformation du système et de l'espace de la mobilité humaine** et les économies urbaines circulaires.



Entreprises bénéficiaires

Portage collaboratif, avec en moyenne 10 partenaires (minimum 3) issus d'environ 6 pays membres différents (minimum 3)



Date de dépôt

21/11/2022 pour le premier appel à projets, de nouvelles dates sont attendues pour 2023-2024



Type d'aide

Subventions



Les projets attendus

Le premier appel à propositions ouvert vise à soutenir les projets de recherche/innovation transnationaux portant sur les défis urbains afin d'aider les villes dans leur transition vers une économie et un fonctionnement plus durable. 3 thèmes ont été définis pour ce premier appel à projets :

- Mobilité de la ville du quart-d 'heure
- Economie circulaire
- Les chemins de la transition énergétique des villes par des quartiers à énergie positive PED

Taux d'aide allant
jusqu'à **100%** des dépenses

ESPACE EUROPÉEN COMMUN DES DONNÉES SUR LA MOBILITÉ

DIGITALEUROPE



Cet appel à projets vise à contribuer au développement de l'espace commun européen de données de mobilité et à soutenir la création d'une infrastructure technique combinée à des mécanismes de gouvernance qui faciliteront l'accès transfrontalier aux principales ressources de données dans ce domaine.

Entreprises bénéficiaires

Entreprises de toutes tailles et/ou organismes de recherche, avec un portage collaboratif comprenant à minima 3 acteurs de 3 pays membres différents

Date de dépôt
24/01/2023

Type d'aide

Subventions sur les dépenses de R&D

Les projets attendus



Les projets attendus doivent viser à :

- Mobilité de la ville du quart-d 'heure
- Soutenir la planification et la gestion de la mobilité urbaine durable et permettre la mise en place de services et d'applications innovants
- Rendre les informations sur le trafic et les déplacements au niveau urbain disponibles et accessibles dans un format lisible par machine

Taux d'aide allant
jusqu'à 100% des dépenses



EIT URBAN MOBILITY



Urban Mobility



Co-funded by the
European Union

EIT Urban Mobility est une communauté de 325 partenaires provenant de tous les secteurs relatifs à la mobilité urbaine. Il vise à mettre en œuvre une mobilité permettant aux personnes et marchandises de se déplacer de manière abordable, rapide, confortable, sûre et propre, tout en permettant aux villes de regagner l'espace public sur les voitures – créant ainsi plus d'espace pour que les gens puissent travailler, se rencontrer et se divertir. 5 objectifs stratégiques ont été définis :

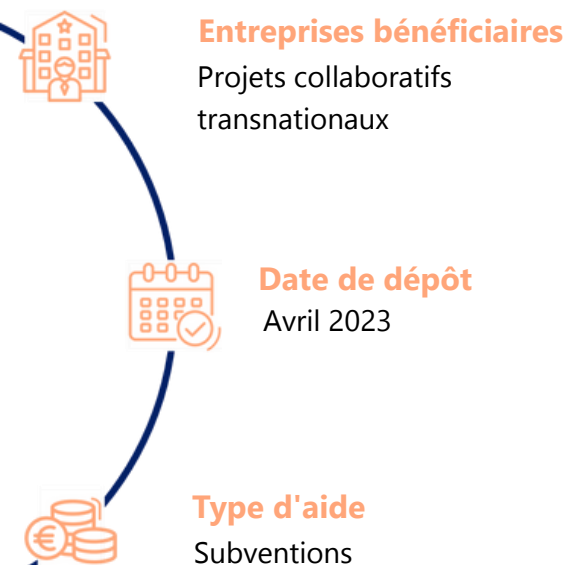
- Créer des espaces urbains habitables ;
- Combler le déficit de connaissance ;
- Déployer et adapter des solutions de mobilité écologiques, sûres et inclusives ;
- Accélérer les opportunités de marchés ;
- Promouvoir les politiques efficaces et les changements de comportement.



Les projets attendus

Les projets attendus doivent rentrer dans les **3 piliers de L'EIT** : Innovation, Business Creation et Academy

- Le pilier **Innovation** vise à favoriser le développement de produits/services innovants dans le secteur de la mobilité urbaine et de les tester au sein des villes
- Le pilier **Business Creation** a pour but de favoriser la création de nouvelles entreprises ou le passage à l'échelle d'entreprises existantes dans le but de contribuer à la création de villes plus durables et habitables
- Le pilier **Academy** vise à résoudre le déficit de connaissance vis-à-vis de l'entrepreneuriat et de l'innovation dans le secteur de la mobilité urbaine



Taux d'aide allant
jusqu'à **70%** des dépenses

APPEL À PROJETS « EIC ACCELERATOR »



L'EIC Accelerator soutient les start-ups et PME présentant des innovations de rupture par rapport aux produits services, business models existants à haut risque et haut potentiel ayant la capacité à passer à la vitesse supérieure sur le marché international.

Les projets attendus



L'EIC Accelerator aide les entreprises (principalement les start-ups et les PME) à mettre à l'échelle des innovations à fort impact ayant le potentiel de créer de nouveaux marchés ou de disrupter les marchés existants.

Les projets attendus durent de 12 à 24 mois et vous devez avoir atteint au moins le TRL 5 ou plus, et entreprendre des activités pertinentes pour atteindre les TRL6 à TRL9.

Entreprises bénéficiaires

Monopartenaire :
Start-up, PME européenne*



Date de dépôt

Mois provisoires de relève en 2023 (en attente de confirmation) : janvier, mars, juin, octobre

Type d'aide

Subventions jusqu'à 2,5 M€ et/ou jusqu'à 15 M€ en equity

Taux d'aide allant
jusqu'à **70%** des dépenses

* Investissement également accessible pour les sociétés ≤ 500 employés

APPEL À PROJETS

« EIC PATHFINDER »



L'EIC Pathfinder soutient les projets visant à explorer des domaines de recherche et des thématiques susceptibles de déboucher sur des technologies émergentes et innovations de rupture.

Les projets attendus



L'EIC Pathfinder soutient les technologies radicalement nouvelles, ayant le potentiel de créer de nouveaux marchés et/ou de relever des défis mondiaux. Cet appel soutient le développement à un stade précoce (TRL 1-4) basé sur une recherche de rupture scientifique et technologique à haut risque / haut potentiel.

Entreprises bénéficiaires

Consortium
≥ 3 entités de 3 pays européens différents

Date de dépôt

Dates des relèves
de 2023 à venir

Type d'aide

Subventions

Taux d'aide allant
jusqu'à **100%** du budget total

RECOMMENDATIONS D&C





EN AMONT : SE POSER LES BONNES QUESTIONS !



Concernant votre entreprise

- **Quel est mon niveau de fonds propres**

Les financeurs publics nationaux ne peuvent pas, de manière générale, octroyer une aide à une société qui n'a pas suffisamment de fonds propres pour mener à bien le projet. C'est pourquoi il faut de préférence rassurer le financeur avec un niveau de fonds propres au moins équivalent au montant d'aide demandé (« 1€ d'aide pour 1€ de fonds propre »)

- **Quel est mon statut juridique et la taille de mon entreprise ?**

Votre statut juridique peut déterminer l'éligibilité ou non à certains dispositifs de financement. Si votre organisme est éligible, on détermine alors votre catégorie (Petite Entreprise, Moyenne Entreprise, Grande Entreprise) au regard de plusieurs critères : nombre de salariés, CA et/ou du total bilan en consolidé. Cela déterminera le taux d'aide maximal accessible. A titre d'exemple, si votre entreprise appartient, même partiellement (25% ou plus) à un groupe, il en sera tenu compte pour établir un calcul de votre taille réelle au regard de la définition d'une PME au sens communautaire.

A noter que certains dispositifs peuvent être dédiés uniquement aux PME.

- **Quels sont les types de dépenses éligibles ?**

Les dispositifs d'aides publiques ne sont pas tous identiques. Certains sont dédiés à la croissance des PME, d'autres à des projets de R&D, d'autres encore au financement des investissements dans le cadre d'expérimentations ou de développements industriels. C'est pourquoi l'on doit d'abord clarifier vos besoins de financement en identifiant les postes de dépenses qui seront affectés à votre projet : embauches ? actions de développement commercial ? investissements ? personnel et achats pour des travaux de R&D ?

Au regard de ces besoins, vous pourrez vérifier si le dispositif d'aide envisagé considère ces dépenses comme éligibles au financement.



Concernant votre projet

- Je porte mon projet seul ou en collaboration ? Avec quels types de partenaires : privés ? publics ? français ? européens ?
- Quel est le niveau de maturité de mon projet ?
- Quel est le planning de mon projet ? Quel est le budget de mon projet ?
- Quels impacts pour le territoire (économiques, sociaux, environnementaux)



Clarifier ces points avec D&Consultants vous permettra de mieux cibler les aides auxquelles vous pouvez prétendre !



NOS BELLES HISTOIRES



Le client

Né de la fusion des Groupes automobiles PSA et Fiat Chrysler Automobiles en janvier 2021, Stellantis (anciennement PSA) est un constructeur automobile multinational d'environ 300 000 collaborateurs comprenant de nombreuses marques. L'activité du groupe s'organise essentiellement autour de la vente de véhicules particuliers et utilitaires, la vente d'équipements automobiles et de différentes prestations (financement de ventes, services après-vente etc.). Stellantis est aujourd'hui le premier constructeur français, le deuxième européen et le cinquième mondial.

La mission

Notre équipe accompagne Stellantis depuis 2016 dans l'élaboration de sa feuille de route de financement public avec les différents sites industriels français du constructeur et dans le montage des dossiers de candidature en réponses à des appels à projets régionaux et nationaux (notamment PIA3 et PIA, Plan de Relance, France 2030). A titre d'exemples, les projets suivants ont été accompagnés et financés :

- Montage et Gestion du projet TRANSMISSION porté par le site de Valenciennes dans le cadre du programme FEDER de la région Hauts-De-France, visant le développement d'une nouvelle gamme de réducteurs (RGx) pour moteurs électriques et la mise en place de nouveaux procédés de production avec une volonté de digitalisation de l'usine dans une logique d'industrie 4.0.
- Montage et Gestion du projet P2QO porté par le site de Poissy, visant la modernisation du site en usine 4.0 afin d'accueillir la production du nouveau véhicule du Groupe, en versions thermiques et électriques.
- Montage et Gestion du projet E-Transmissions porté par la Joint-Venture PPETA (Punch Powertrain PSA E-Transmission Assembly), co-entreprise de Stellantis et de Punch Powertrain, visant la mise en place de nouvelles lignes de production de la boîte de vitesse e-DCT pour véhicules hybrides électriques rechargeables et non rechargeables sur le site Stellantis de Metz.

Les impacts du projet

En tant que leader historique dans le domaine des véhicules à faibles émissions de CO₂, le Groupe a renforcé son engagement dans la lutte contre le réchauffement climatique, ouvrant la voie de la neutralité carbone en lien avec l'évolution des réglementations française et européenne. Pour maintenir cet objectif et devenir le leader du marché des véhicules à faibles émissions (ou LEV - Light Emission Vehicles), Stellantis a présenté récemment sa stratégie globale d'électrification : le plan Dare Forward 2030. Ce plan ambitieux consiste à atteindre zéro émission carbone d'ici 2038 pour les véhicules produits par le Groupe, et débutera par une réduction de 50% des émissions du Groupe Stellantis d'ici 2030, en visant notamment à cet horizon la commercialisation de 100% de BEV en Europe et 50% de LEV aux Etats-Unis, soit la vente de 5 millions de LEV à cette date, lui permettant de devenir leader du secteur avec plus de 75 modèles de LEV disponibles sur le marché.

Ainsi, les missions réalisées par D&Consultants ont permis d'accélérer la transformation du groupe Stellantis pour lui permettre d'atteindre son objectif ambitieux, via la modernisation de ces usines et la mise en place de nouvelles lignes de production afin de produire ses futurs véhicules électriques et hybrides.

D&C SPÉCIALISTE DU FINANCEMENT PUBLIC

+ de **1 800 structures** bénéficiaires de financement public
grâce à un accompagnement par D&Consultants

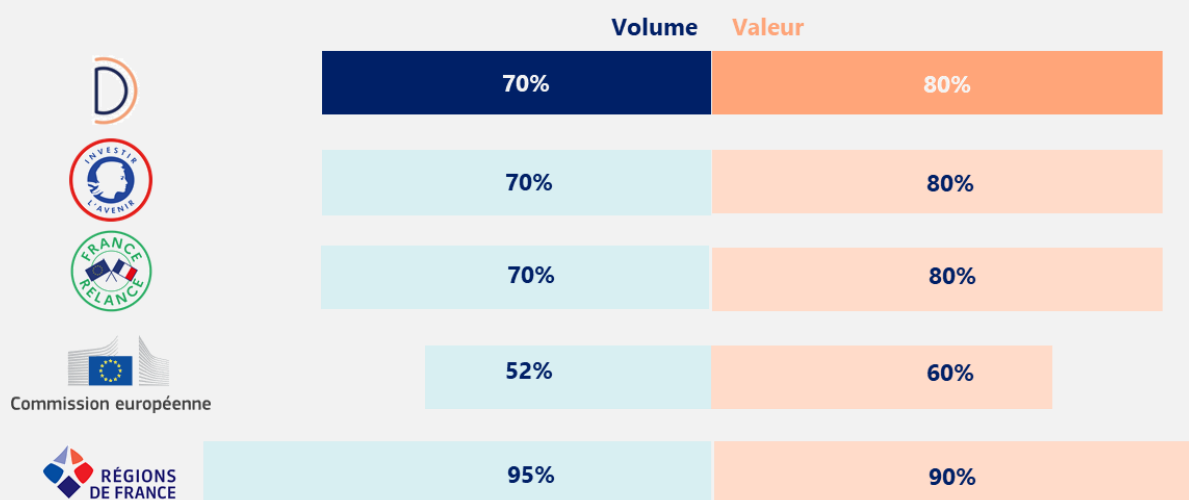
1,4 Mds €

d'aides levées

+ de 600

projets déposés

Des taux de succès* 2 fois supérieurs à la moyenne constatée



*Taux de succès constatés sur PIA 3 (2017-2020) et PIA 4 (2021-)
Europe: LIFE, H2020, EIC, Horizon Europe, BEI
Régions : PIA régionalisés, FEDER...

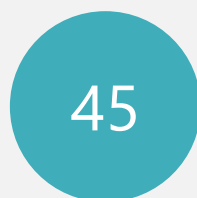
En volume : nombre de projets financés / nombre de projets montés
En valeur : montant de l'aide obtenu / montant de l'aide demandé

LONGÉVITÉ ET ROBUSTESSE

-  de conseil auprès des entreprises et des acteurs publics de la recherche et de l'innovation
- Un savoir-faire et des méthodologies robustes et éprouvés



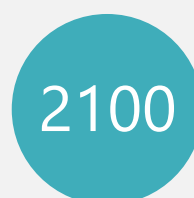
CA



COLLABORATEURS



CROISSANCE
ANNUELLE



MISSIONS



22 CLIENTS
CAC 40



DES CLIENTS
FIDÈLES DEPUIS
PLUS DE 30 ANS



LABEL
BPIFRANCE
EXCELLENCE



PRÉSIDENTE DE
L'ASSOCIATION DES
CONSEILS EN
INNOVATION



NOUS CONTACTER

contact@detconsultants.com



D&Consultants

Heron Building (18^{ème} étage)
66 Avenue du Maine
75014 Paris
+33 (0)1 53 62 98 57

www.detconsultants.com